

## DOSSIER DE PRESSE



## Inauguration de l'École Française des Femmes à Fontenay-aux-Roses

Vendredi 7 octobre 2016

Contact presse

Aurélie WILLIG

Tél. : 01 47 29 36 69

[awillig@hauts-de-seine.fr](mailto:awillig@hauts-de-seine.fr)



## Sommaire

Communiqué de presse .....	3
Les Ecoles Française des femmes au sein du département.....	4
▪ Ecole Français des Femmes à Châtenay-Malabry .....	5
▪ Ecole Française des Femmes à Gennevilliers	
▪ Ecole Française des Femmes à Fontenay-aux-Roses .....	6
Les Actions du Département envers les femmes .....	7
▪ Les centres de protection maternelle et infantile (PMI)	
▪ L’insertion sociale	
▪ Le centre maternel les Marronniers à Châtillon	
▪ Le programme de lutte contre les violences faites aux femmes .....	8
Les Actions de l’Institut des Hauts-de-Seine pour les femmes .....	9

## Communiqué de presse

Le 7 octobre 2016,

### **INAUGURATION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DES FEMMES A FONTENAY-AUX-ROSES**

**Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses et Conseiller départemental des Hauts-de-Seine, et Bénédicte de Kerprigent, Directrice générale de l'Institut des Hauts-de-Seine, ont inauguré la 3ème Ecole Française des Femmes destinée à l'éducation de la femme dans sa vie citoyenne, professionnelle et personnelle, à Fontenay-aux-Roses.**

Ouverte en 2015, l'école Française des Femmes à Fontenay-aux-Roses bénéficie à présent, de nouveaux locaux, plus spacieux et plus modernes avec un accueil, des grandes salles de cours, une salle d'informatique, une cuisine, un bureau pour les professeurs. D'une surface de 265 m<sup>2</sup>, cette nouvelle école des femmes propose actuellement 14 heures de cours hebdomadaires (des cours de français avec 3 niveaux, de culture générale et d'informatique), 4 heures d'ateliers hebdomadaires sur l'insertion socio-professionnelle (RSA, formation à l'emploi, accompagnement professionnel) et 4 heures d'ateliers de conseils santé et cuisine sont également mis à disposition des femmes.

Créées en 2008 par l'Institut des Hauts-de-Seine, avec le soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, les écoles Française des Femmes, auparavant appelées les écoles femmes sans frontières, permettent aux femmes d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences dans leur vie quotidienne et professionnelle. Cet apprentissage facilite l'insertion professionnelle, l'autonomie sociale et l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

Ce projet d'enseignement solidaire propose un enseignement général aux femmes désireuses d'améliorer leur cursus personnel, de les accompagner vers un retour à l'emploi ou vers une requalification professionnelle au sein de trois écoles : Châtenay-Malabry ouverte en 2008, Gennevilliers ouverte en 2012 et Fontenay-aux-Roses ouverte en 2015.

Véritable lieu d'échange et de savoir, ces trois écoles sont ouvertes à toutes les femmes du département des Hauts-de-Seine, de tous âges, de toutes conditions sociales et culturelles. Les écoles française des femmes, réunissent majoritairement les femmes en recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, les femmes migrantes, les femmes isolées ou en situation de précarité.

**Tous les ans, 350 femmes s'inscrivent au sein d'une de ces 3 écoles, 85 diplômes DELF de langue française ont été obtenus par les femmes depuis la création de la 1<sup>ère</sup> école. 25 professeurs dispensent 1800 heures de cours par an et 24 ateliers ont été créés. Les frais d'inscription s'élèvent à 15 euros par an.**

**En 2016, le Département a accordé une aide spécifique de 50 000 € aux écoles Française des Femmes, afin de permettre l'accompagnement de femmes bénéficiaires du RSA.**

## **LES ECOLES FRANÇAISE DES FEMMES DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

**Lorsqu'une femme accède à l'instruction, elle peut faire des choix lui permettant d'améliorer considérablement sa vie.** Avoir accès à la culture, savoir lire, écrire, compter, maîtriser les nouveaux supports d'information et de communication, permet à toute femme d'exercer ses droits fondamentaux et lui donne l'assurance nécessaire de construire son avenir.

**Le profil des femmes inscrites est très diversifié, avec tous niveaux d'instruction :**

- Des femmes ne sachant ni lire, ni écrire,
- Des femmes ayant déjà suivi des cours de français,
- Des femmes ayant fait des études dans leur pays d'origine.

Chaque inscription définitive se déroule à l'issue d'un entretien et d'un test de positionnement afin de constituer des groupes de niveaux aux besoins et aux motivations des élèves. Le cursus se déroule sur une période de 2 à 4 ans, mais chaque élève peut quitter l'école pour accéder à une vie professionnelle.

**Un tiers des femmes qui sont passées par ce programme et qui n'avaient pas de travail ont retrouvé un emploi. Elles sont aussi suivies et coachées dans leur projet professionnel.**

L'Institut des Hauts de Seine, propose un cursus d'enseignement général aux femmes désireuses d'améliorer leur cursus personnel, de retrouver un emploi ou de procéder à une requalification professionnelle.

Grâce à l'intervention de professionnels (professeurs, animateurs, juristes...) et à un programme éducatif complet avec principalement l'enseignement du français (3 niveaux), des mathématiques, de la culture générale, de l'informatique, des nouvelles technologies, du droit, de l'anglais, de la gymnastique.

Des cours thématiques sont également proposés de manière ponctuelle : des cours de citoyenneté et droits des femmes ainsi que des ateliers santé, cuisine et d'information sur l'emploi. L'ensemble du programme est abordé sous forme d'ateliers hebdomadaires et de conférences mensuelles.

Des sorties culturelles sont proposées dans le cadre de l'atelier culture générale.

Ces trois écoles ont été créées par l'**Institut des Hauts-de-Seine** avec le soutien financier du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, des communes de Gennevilliers, de Châtenay-Malabry et de Fontenay-aux-Roses.

## ▪ École Française des Femmes à Châtenay-Malabry



Ouverte en 2008, la première école française des femmes compte 85 élèves inscrites en 2015. Elle propose 14 heures de cours par semaine : cours de français et préparation au diplôme DELF, de culture générale, d'informatique et 16 heures d'atelier d'insertion socio-professionnelle (RSA et formation à l'emploi) Elle propose également 8 heures de cours thématiques ponctuels par mois : atelier d'information sur l'emploi et atelier conseils de santé.

### L'école à Châtenay-Malabry en quelques chiffres :

- 85 femmes inscrites
- 5 professeurs
- 1 espace multimédia
- 100 m<sup>2</sup> de locaux

## ▪ École Française des Femmes à Gennevilliers



Ouverte en 2012, cette seconde école française des femmes compte 120 élèves inscrites en 2015. Elle propose 22 heures de cours généraux par semaine : Cours de français et préparation au diplôme DELF, cours de culture générale, cours d'informatique, cours de calcul, cours d'anglais et 4 heures d'atelier d'insertion socio-professionnelle.

Elle propose également 8 heures de cours thématiques ponctuels par mois : cours de citoyenneté et droits des femmes, atelier conseils de santé et atelier gym douce, yoga.

### L'école à Gennevilliers en quelques chiffres :

- 120 femmes inscrites
- 11 professeurs
- 1 espace multimédia
- 200 m<sup>2</sup> de locaux



## ▪ **École Française des Femmes à Fontenay-aux-Roses**



Ouverte en 2015, cette troisième école compte 40 élèves inscrites depuis septembre 2015.

Elle propose 14 heures de cours généraux par semaine : cours de français, cours de culture générale et cours d'informatique et 4 heures d'atelier d'insertion socio-professionnelle. Elle propose également des cours thématiques ponctuels : atelier d'information santé et atelier de cuisine.

### **L'école à Fontenay-aux-Roses en quelques chiffres :**

- **40 femmes inscrites**
- **5 professeurs**
- **1 espace multimédia**
- **265 m<sup>2</sup> de locaux**

## LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT ENVERS LES FEMMES

Le Conseil départemental accompagne les femmes au sein de structures de terrain comme les centres de protection maternelle et infantile (PMI) ou encore les espaces départementaux d'actions sociales (EDAS). Il apporte des aides spécifiques à celles qui deviennent mères et se trouvent en situation de précarité quand elles assument seules leurs responsabilités parentales. Il soutient également des associations qui permettent aux femmes.

### ▪ Les centres de protection maternelle et infantile (PMI)



En 2015, plus de 12 000 consultations ont été réalisées au bénéfice des femmes enceintes dans les centres de PMI du Département.

Dans le cadre du **soutien à la parentalité**, les mères de famille monoparentales font l'objet du même suivi mais avec une attention toute particulière. Elles se voient proposer systématiquement **un suivi à domicile**, par une sage-femme ou une puéricultrice de PMI. Les centres maternels accueillent les femmes avec leurs enfants dès lors que l'un d'eux à moins de trois ans.

### ▪ L'insertion sociale



**L'accès aux modes de garde, et spécialement aux crèches, est facilité pour toutes les femmes seules qui relèvent des dispositifs d'insertion.**

Les jeunes mères en détresse peuvent en outre être accueillies avec leurs enfants dans l'un des cinq centres maternels du département. Ils leur offrent un cadre de vie stable et un accompagnement personnalisé.

### ▪ Le centre maternel les Marronniers à Châtillon



Il s'agit d'une structure d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Cet établissement, géré directement par le Département, accueille spécifiquement les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment en raison d'un trouble de la relation mère-enfant.

## ▪ Le programme de lutte contre les violences faites aux femmes



**Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine s'est engagé fortement depuis plusieurs années afin de lutter contre les violences faites aux femmes et soutenir ces dernières face aux difficultés qu'elles rencontrent.**

En 2016, le programme de lutte contre les violences faites aux femmes dans les Hauts-de-Seine comporte trois dispositifs :

- Les actions de prévention contribuant à améliorer la condition des femmes, par la sensibilisation et l'information du grand public et des professionnels des Hauts-de-Seine.
- L'accueil et l'écoute par le dispositif départemental inter associatif femmes victimes de violences – FVV92 pour toutes les victimes de violences sexuelles, conjugales, extra-familiales, professionnelles, harcèlement...

**Le numéro d'appel départemental : 01 47 91 48 44 (de 9h30 à 17h30)**

- Le logement temporaire et l'accompagnement de femmes, victimes de violences et/ou de femmes confrontées à un cumul de difficultés financières et d'insertion sociale, dont les bénéficiaires du RSA, et qui, au regard de leurs difficultés ne peuvent accéder immédiatement de manière autonome à un logement ordinaire. Ces femmes, et leurs enfants, sont orientés par les Espaces départementaux d'actions sociales (EDAS).

**En 2015, 77 femmes victimes de violences ou vulnérables et 126 enfants, ont ainsi pu être hébergés temporairement et bénéficier d'un accompagnement.**

Enfin, depuis le 11 mai 2016, le Département est signataire de la convention de mise à disposition du dispositif de téléprotection grave danger (TGD) dans les Hauts-de-Seine, dont l'objet est d'attribuer, sous certaines conditions, un téléphone portable d'alerte aux femmes victimes de violences conjugales de la part de leur compagnon (conjoint, concubin, partenaire de pacs ou ex.) ou victimes de viols, en situation de très grave danger.

**Le Département a investi 1 062 182 M€ en 2016, pour soutenir les femmes victimes de violence.**



## LES ACTIONS DE L'INSTITUT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LES FEMMES

Financé par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, l'Institut des Hauts-de-Seine est une association loi 1901.

L'Institut des Hauts-de-Seine a un rôle pionnier dans l'expérimentation de programmes éducatifs et préventifs du département en privilégiant la santé, le cadre de vie, la citoyenneté pour répondre au mieux aux exigences du public des Hauts-de-Seine dans un secteur en constante évolution.

**Prévention, éducation, formation et solidarité.** Tels sont les quatre piliers de l'Institut des Hauts-de-Seine. Depuis 1994, son but est de répondre aux dernières urgences sociales. Des juniors aux seniors, toutes les tranches de la population sont concernées, quels que soient leur sexe, leur culture, leur religion ou leur niveau social...

- **Les ateliers de prévention santé femmes sans frontières**

L'Institut des Hauts-de-Seine organise des conférences et des ateliers santé afin d'informer et de sensibiliser régulièrement les femmes et les associations du département (Femmes Relais, Femmes Solidaires, l'Escale...) dans le domaine de la santé individuelle et familiale. Animés par des professionnels de santé, ces ateliers, organisés au sein des écoles françaises des femmes de Châtenay-Malabry et Gennevilliers, proposent des informations médicales et un suivi grâce à des consultations personnalisées.

**En 2015, 6 ateliers ont été organisés dans les Ecoles Française des Femmes à Châtenay-Malabry et Gennevilliers. 90 femmes se sont rendues à ces ateliers de prévention.**

- **La journée internationale des Droits de la femme**

Tous les ans, l'Institut des Hauts-de-Seine organise un déjeuner-débat autour de thématiques, mis à l'honneur par des femmes.

En 2015, le déjeuner-débat était autour du thème « L'excellence scientifique au féminin ». Ont été mises à l'honneur plus de 70 femmes ingénieurs et chercheuses issues du département et travaillant dans le domaine de la recherche et de la science.

Cette rencontre a eu lieu à l'Hôtel du Département, a été organisée et animée par Bénédicte de Kerprigent (*Directrice de l'Institut des Hauts-de-Seine*), sous la présidence de Patrick Devedjian (*Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine*) et en présence de Claudie Haigneré (*spationaute, ancien Ministre, Présidente d'Universcience*), Claire Giry (*Directrice du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives de Fontenay-aux-Roses*), Sara Ravella (*Directrice générale de la Fondation L'Oréal*), Nathalie Cartier (*Directrice de recherche à l'INSERM en Biothérapie*).

**Par cette initiative, le Département souhaite promouvoir la place des femmes dans la société et notamment dans le monde professionnel.**

